

Objet : Conseil de Développement du Pays - Désignations

Monsieur le Président informe l'Assemblée que depuis la création du Syndicat Mixte de Pays, le Conseil de Développement a repris un fonctionnement normal :

- réunions en assemblée générale à deux reprises,
- réunions en groupes de travail,
- modification des statuts et création d'un collège "Habitants",
- élection d'un nouveau bureau,
- désignation de représentants au sein des commissions thématiques du Pays.

Les statuts du Conseil de Développement prévoient un Collège "Elus", doté de six sièges. Afin de contribuer au renouvellement de cette représentation, Monsieur le Président demande à l'Assemblée de désigner, pour représenter le Comité Syndical au sein de cette instance, les personnes suivantes :

- Madame Martine Olmos,
- Monsieur Jean-Noël Badéas,
- Monsieur Josian Cabrol,
- Monsieur Norbert Etienne,
- Monsieur Jean-Luc Falip,
- Monsieur Emmanuel Villaneuva.

Où l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité, le Comité Syndical désigne, pour représenter le Comité Syndical au sein de cette instance, les personnes suivantes :

- Madame Martine Olmos,
- Monsieur Jean-Noël Badéas,
- Monsieur Josian Cabrol,
- Monsieur Norbert Etienne,
- Monsieur Jean-Luc Falip,
- Monsieur Emmanuel Villaneuva,

Et désigne les personnes suivantes, au titre de membres suppléants :

- Madame Rika Tassis, suppléante de Madame Martine Olmos,
- Monsieur Gérard Sénégas, suppléant de Monsieur Jean-Noël Badéas,
- Monsieur Jean-Pierre Rouanet, suppléant de Monsieur Josian Cabrol,
- Madame Martine Gil, suppléante de Monsieur Norbert Etienne,
- Monsieur Denis Calmette, suppléant de Monsieur Jean-Luc Falip,
- Monsieur Gérard Baro, suppléant de Monsieur Emmanuel Villaneuva.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 12 mars 2007.

Le Président

Francis BOUTES

Reçu en Sous-Préfecture De Béziers Le 29 mars 2007
--